



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Je soussignée, Joël-Désiré Kra Directeur général, de la Municipalité de Saint-Mathieu, donne avis à tous les citoyens concernés que le conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu étudiera le 8 juin à 18 h, lors d'une séance ordinaire qui aura lieu dans la salle du conseil Émerie-Lapointe située au 288, rue Principale, une demande de dérogation mineure pour le 253, rue Lefebvre.

La demande présentée a pour but de rendre réputée conforme la construction projetée d'une remise au 253, rue Lefebvre dont :

- Superficie de la remise de 26 m² au lieu de 20 m² tel que requis par la réglementation.

Toute personne intéressée désirant s'exprimer au sujet de cette demande peut transmettre tout commentaire par écrit à l'adresse dg@municipalite.saint-mathieu.qc.ca jusqu'à la fin de la période de consultation. La période de consultation prendra fin le 8 juin à 16 h 30. Les commentaires seront transmis aux membres du Conseil lors de la séance.

Donné à Saint-Mathieu, ce 24 mai 2021.

Joël-Désiré Kra
Directeur général